



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Le Québec, première province à financer un nouveau traitement qui prolonge la vie des personnes atteintes d'une maladie pulmonaire rare

Des négociations pancanadiennes fructueuses ont incité le régime public d'assurance médicaments du Québec à agir, ce qui suscite l'espoir ailleurs au Canada

Montréal, QC, 6 mars 2018 – La Fondation Hypertension artérielle pulmonaire Québec (HTAPQ) et Sclérodermie Québec unissent leur voix aujourd'hui pour féliciter le gouvernement du Québec d'avoir rapidement inscrit l'Uptravi (sélexipag) à [son régime public d'assurance médicaments](#). Cela permet dorénavant le financement public d'une option thérapeutique efficace pour le traitement de l'hypertension artérielle pulmonaire (HTAP).

La décision prise par le gouvernement québécois découle de la conclusion récente des négociations à l'Alliance pancanadienne pharmaceutique (APP) sur le prix d'Uptravi. La communauté de personnes atteintes d'HTAP a donc bon espoir que les autres provinces et territoires canadiens emboîteront le pas afin que les médecins spécialistes soient en mesure de prodiguer un traitement optimal et individualisé pour chaque patient qui pourrait en bénéficier.

Rappelons qu'en janvier 2016, l'Uptravi est devenu le troisième nouveau traitement pour l'HTAP à être approuvé par Santé Canada dans les dernières années. De plus, la même année, le Programme commun d'évaluation des médicaments (PCEM) a recommandé que l'Uptravi soit financé par les fonds publics au Canada.

« En octobre 2016, il a été recommandé que l'Uptravi soit financé par les régimes publics au Canada, parce qu'il constitue une option thérapeutique très pertinente pour les patients atteints d'HTAP dont la maladie n'est pas adéquatement maîtrisée par un traitement de première et de deuxième intention, et pour ceux qui ne peuvent pas recevoir de traitement continu par voie intraveineuse ou sous-cutanée en raison du fardeau de la maladie et des risques possibles. Aujourd'hui, nous sommes heureux que le Québec ait donné suite à cette recommandation et ait décidé de financer l'Uptravi », a déclaré le Dr Sanjay Mehta, FRCPC, FCCP, directeur de la clinique d'hypertension pulmonaire du sud-ouest de l'Ontario à l'hôpital London Health Sciences Center (Ontario), et président du conseil d'administration d'AHTP Canada. « La nature grave et évolutive de l'HTAP fait en sorte que les patients doivent avoir accès rapidement à tous les traitements approuvés par Santé Canada, afin que les médecins puissent mettre en place un protocole de traitement personnalisé qui permettra ainsi d'améliorer et de prolonger leur vie. »

L'HTAP est une maladie pulmonaire rare et très complexe qui s'avère évolutive et mortelle. La maladie se caractérise par une tension artérielle élevée dans les poumons qui cause un élargissement et une faiblesse du côté droit du cœur, une forme grave d'insuffisance cardiaque. L'HTAP est une complication fréquente de la sclérodermie systémique, une maladie qui

provoque un durcissement et un épaississement chroniques de la peau et des organes internes chez les personnes atteintes.

« Je suis heureuse d'apprendre que notre gouvernement a inscrit l'Uptravi à la liste des médicaments de la RAMQ qui sont remboursés aux patients. C'est une grande victoire pour la communauté des personnes atteintes de la sclérodémie au Québec, » a déclaré Diane Collard, directrice générale de Sclérodémie Québec. Je félicite toutes les personnes qui ont travaillé fort et contribué à cette victoire, et je remercie le gouvernement d'avoir pris la bonne décision. »

Il n'existe aucun traitement permettant de guérir l'HTAP. Même si, depuis quelques années, le pronostic s'est légèrement amélioré pour les personnes atteintes, il demeure toutefois défavorable malgré les traitements actuellement offerts. Selon les estimations, la survie moyenne chez les adultes atteints est de cinq à sept ans, et de trois ans seulement pour ceux atteints d'HTAP associée à la sclérodémie systémique (HTAP-ScS). Cela signifie que les patients n'ont pas le luxe d'attendre que les options thérapeutiques permettant d'augmenter leur espérance de vie soient rendues accessibles par l'intermédiaire des régimes d'assurance publics.

« L'annonce d'aujourd'hui est doublement importante pour moi. Non seulement les patients atteints d'HTAP au Québec qui pourraient bénéficier d'Uptravi auront un accès continu à cette option thérapeutique, mais je pourrai moi-même profiter du remboursement de ce traitement efficace, » a affirmé Judith Moatti, membre du conseil d'administration de la Fondation Hypertension artérielle pulmonaire Québec et personne atteinte d'HTAP. « Le gouvernement du Québec a prouvé, une fois de plus, qu'il est un chef de file lorsqu'il s'agit de financer publiquement des médicaments pour traiter cette maladie rare et débilitante. J'invite maintenant les gouvernements des autres provinces et territoires à suivre l'exemple du Québec et à financer Uptravi via leur régime public d'assurance médicaments. »

Les communautés de personnes atteintes d'HTAP et d'HTAP-ScS sont optimistes que tous les patients canadiens qui bénéficient des régimes d'assurance médicaments provinciaux ou territoriaux auront bientôt accès à Uptravi.

Veuillez visiter le site TakeActionPAH.ca pour en savoir plus.

-30-

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Stéphanie Napky Couture
Chargée de projets
514-843-2312
sncouture@national.ca